

LE 8 JUILLET 2025

UN ÉVÉNEMENT SOUTENU PAR LE DÉPARTEMENT

4^e ÉTAPE AMIENS-ROUEN

Le Tour de France traverse LA SOMME !



Dossier de presse - juillet 2025

Du Tour de France aux trajets du quotidien : la Somme roule pour le vélo

Le Tour de France revient dans la Somme le mardi 8 juillet 2025, avec un départ d'Amiens lors de la 4^e étape : une fierté et un honneur pour les Samariens. Cet événement populaire et dynamique est l'occasion de mettre en lumière la richesse de nos paysages et l'engagement du Département en faveur des mobilités douces. Depuis plus de 20 ans, le Département développe une politique ambitieuse pour faire du vélo un levier de mobilité, de tourisme et de qualité de vie pour tous. Il aménage des infrastructures qui connectent les lieux et favorise une pratique accessible à tous et propice à la découverte.

Amiens, ville départ de la 4^e étape

Le Tour de France sera lancé le samedi 5 juillet 2025 de Lille. Après 3 premières étapes sur les routes du Nord et du Pas-de-Calais, le Tour s'élancera le mardi 8 juillet 2025 depuis Amiens.

Les coureurs seront présentés dans le centre-ville d'Amiens à partir de 12h05 et le départ fictif de l'étape sera donné vers 13h15, devant le Musée de Picardie, rue de la République, à proximité du siège du Conseil départemental de la Somme.

Les coureurs réaliseront une boucle de plusieurs kilomètres dans la ville, avec un départ réel à 13h35 sur la RD 210 aux environs de Vers-sur-Selle en direction de Crèvecœur-le-Grand dans l'Oise, avec une arrivée à Rouen.

Les coureurs longeront une partie de la Vallée de la Selle. La Selle qui prend sa source dans le petit village de Catheux (Oise) rejoint la Somme à Amiens. Elle passe par Conty avec son église classée, le château de Wailly, le château de Prouzel, le tout à découvrir depuis la coulée verte, support de la véloroute nationale 32.

Conty est reconnu comme un haut lieu de l'attelage en

Europe : cadre champêtre, école pour les débutants, formation à la compétition, concentration de meneurs de haut niveau, accueil de compétitions internationales reconnues pour la qualité et la minutie des organisateurs.

Un événement mondial

Événement sportif incontournable et véritable vitrine de nos territoires, le Tour de France offre une occasion unique de mettre en lumière la richesse des paysages et du patrimoine de la Somme.

Le Département est partenaire d'Amiens Métropole pour accueillir ce grand événement sportif et festif qui rassemble chaque année des millions de spectateurs passionnés de cyclisme, en France comme à l'international.

Un an après le passage de la Flamme olympique et paralympique dans 7 communes de la Somme, le Département mettra à nouveau en lumière ses paysages, son patrimoine culturel, et l'hospitalité de ses habitants, en accueillant cette épreuve mythique.

À cette occasion, des animations seront proposées en partenariat avec Départements de France pour faire vivre l'esprit du Tour au plus près des habitants.



+ d'infos sur :
www.somme.fr



La Somme, territoire naturellement propice à la pratique du vélo

La Somme offre une mosaïque de paysages contrastés (littoral, vallées, marais, forêts, plaines et bocages...) **avec des reliefs doux et propices à la pratique du vélo.**

Les 6,5 millions d'habitants de la Région Hauts-de-France, les Franciliens ainsi que les clientèles du Nord de l'Europe constituent naturellement un public cible pour une politique touristique axée sur le tourisme de nature, l'itinérance douce et le cyclotourisme.

La pratique du vélo connaît un essor sans précédent (+37% entre 2019 et 2021). Rapide, sain, écologique, bon pour la santé et le moral, il devient un mode de déplacement quotidien pour de nombreux Samariens, et un mode de découverte pendant les vacances.

Cette configuration géographique s'accompagne de défis spécifiques en matière de mobilité, notamment en zone rurale, auxquels le vélo peut apporter des réponses concrètes et durables.

Une politique volontariste portée par le Département

De longue date, **le Département se mobilise pour encourager la promotion et la pratique du vélo.** Il mène une politique volontariste en matière d'aménagement cyclable et réalise de nombreux itinéraires pour compléter le réseau existant, qui compte près de 320 km de véloroutes et de voies vertes.

Depuis 2001, le Conseil départemental de la Somme s'est engagé avec détermination pour faire du vélo une priorité d'action publique. D'abord





© Un Monde à Vélo

en confiant au Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard la mise en œuvre d'un ambitieux plan d'aménagement sur la côte picarde, puis en étendant dès 2008 cette dynamique à l'ensemble du territoire, notamment le long du canal de la Somme, avec la création de la Véloroute Vallée de Somme (V30).

Aujourd'hui, cette véloroute constitue un axe structurant à l'échelle régionale et nationale, reliant la Véloroute (EV4) à la Scandibérique (EV3). Elle sera prochainement prolongée jusqu'aux confins de l'Aisne, grâce à la reprise par le Département de la section du canal entre Offoy et Saint-Simon, auparavant gérée par Voies Navigables de France (VNF).

Ces aménagements s'intègrent pleinement dans la stratégie *Vallée de Somme, Vallée idéale*, lancée en 2019, qui positionne le vélo au cœur d'une politique d'attractivité durable.

Un schéma cyclable ambitieux et structurant

Adopté en 2022, le Schéma cyclable départemental constitue l'outil de référence pour développer les mobilités douces dans la Somme. Il est l'un des rares en France à intégrer à la fois les itinéraires touristiques et les trajets utilitaires du quotidien.

Pour répondre aux enjeux liés à la transition écologique en développant les modes de déplacement doux, le **Département engage ainsi désormais de nouveaux aménagements sur des itinéraires à vocation touristique et utilitaire** (Traverse du Ponthieu, reprise des revêtements sur certaines sections de la Véloroute, ...).

Ces efforts portent leurs fruits car la fréquentation sur ces itinéraires est en hausse régulière (+10% entre 2021 et 2022 - +40% entre 2019 et 2024).

Au total, en 2024, plus de 630 000 passages ont été recensés sur la V30 et environ 700 000 sur la Véloroute, ce qui représente un total de **1,33 million de passages**.

Pour la **Traverse du Ponthieu**, itinéraire à vocation utilitaire et touristique récemment aménagé en zone rurale, les chiffres indiquent une moyenne très encourageante de **170 vélos/jours**.

Doté d'une enveloppe de 34 M€ sur six ans, ce schéma vise quatre grands objectifs :

- 🌀 Développer un réseau cyclable structurant et maillé à l'échelle du département
- 🌀 Intégrer systématiquement les besoins des usagers dans les projets
- 🌀 Déployer une offre de services adaptée (équipements, signalétique, sécurité...)
- 🌀 Favoriser la pratique du vélo pour les déplacements courts

Il s'appuie sur :

- 🌀 320 km d'itinéraires aménagés
- 🌀 1 240 km balisés via le réseau à points-nœuds programme Interreg Eurocyclo
- 🌀 50 km de chaudières sur routes départementales peu fréquentées
- 🌀 une carte d'itinéraires structurants, complétée par un réseau local et utilitaire (liaisons entre communes, pôles d'attractivité...)



Le réseau points-nœuds

C'est un système de balisage qui vient des Pays-Bas et de Belgique. Son objectif est de **permettre de se déplacer en suivant un réseau de points numérotés permettant un maillage du territoire en privilégiant les petites routes**.

Le réseau points-nœuds *Somme à vélo* est opérationnel sur tout l'Ouest du département depuis 2023 et en cours de développement à l'Est dans le cadre du programme Européen XtraVel Mobility.



Services, ingénierie, incitation : une politique globale

Le Département complète les infrastructures par une série d'actions concrètes :

- ☀ Une aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique (VAE) avec **plus de 16 000 demandes accordées depuis 2020, soit 5,1 M € engagés**
- ☀ **21 collèges équipés d'abris pour 387 vélos et 192 trottinettes**, représentant plus de 500 000 € investis
- ☀ **1,2 M € mobilisés en soutien aux collectivités** pour les projets locaux, l'accompagnement technique et le montage de dossiers
- ☀ **Le développement de l'équipement des aires de services le long des itinéraires** (stations de réparation, bornes de recharges VAE...)

Avec ses paysages uniques, sa situation stratégique au cœur des flux nord-européens, et une politique résolument tournée vers l'avenir, la Somme affirme plus que jamais sa vocation de "terre de vélo".



© C. Bazin

TOUR
de
France™

Le Tour de France ne pourrait pas avoir lieu sans route pour accueillir les exploits de ses coureurs. En France, ce sont les Départements qui œuvrent dans l'ombre pour le Tour, comme ils travaillent au quotidien au service de la mobilité des Français.

Près de **97% des routes empruntées par la Grande Boucle sont sous responsabilité départementale**. C'est la raison pour laquelle Départements de

France et Amaury Sport Organisation (ASO), société organisatrice du Tour, établissent un partenariat pour garantir, aux coureurs et au public, des routes les plus sécurisées et les plus belles possibles. Chaque année, **3 000 agents des Départements sont ainsi mobilisés sur toute la durée du Tour**. Les Départements agissent au quotidien sur les routes et le Tour de France est l'occasion de rappeler cette mission de service de proximité.



Christelle HIVER Présidente du Conseil départemental de la Somme

« Le passage du Tour de France dans la Somme est une grande fierté pour notre territoire. C'est une formidable vitrine pour nos paysages, notre patrimoine et l'hospitalité des Samariens. C'est aussi une belle opportunité de souligner le travail engagé depuis plus de 20 ans par le Département pour faire de la Somme une terre de vélo, à la fois touristique, sportive et du quotidien. Grâce à une politique ambitieuse - aménagements d'itinéraires, aides aux collectivités, soutien à l'achat de vélos électriques - nous accompagnons concrètement les mobilités douces. Le vélo, c'est bon pour la santé, bon pour le climat et bon pour le territoire. Le Tour vient le rappeler avec éclat ! ».